

Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)



L'UCLouvain recherche un·e professeur·e d'atelier de projet d'architecture au statut d'académique forfaitaire

Introduction

L'UCLouvain est une université complète qui offre, dans le contexte de ce poste, l'opportunité de collaborations d'enseignement et de recherche transdisciplinaires. Au sein du Secteur des sciences et technologies, le poste à pourvoir sera rattaché à la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI) qui propose un contexte d'enseignement varié et stimulant et un environnement de recherche ambitieux.

La Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme se déploie sur trois sites de types diversifiés : Louvain-la- Neuve ville nouvelle, pôle majeur dans l'aire métropolitaine bruxelloise; Bruxelles, ville capitale au centre du pays ; Tournai, ville moyenne participant d'un réseau territorial transfrontalier comprenant plusieurs cités belges et françaises. Ces implantations de natures diverses sont favorables au développement d'intérêts de recherche en lien avec des réalités locales multiples.

Description de la mission

Enseignement

Le ou la titulaire assurera ses enseignements principalement dans le cadre des ateliers « du projet d'architecture » ou « d'expression, représentation et communication de l'architecture ». Cela concerne les enseignements dans les cycles Bachelier et Master gérés par la faculté, ainsi que dans des programmes de formation continue.

Le professeur d'atelier s'engagera à participer aux ateliers de projet et séminaires relatifs, dispensés pendant l'année académique, sur deux quadrimestres de 15 semaines, à raison d'un maximum de 8 heures à 12 heures d'encadrement par semaine. Le travail de préparation, d'organisation de visites et de voyages, d'élaboration de méthode pédagogique et de leurs mises en œuvre, de suivi des pré jurys et de jurys, de préparations et participations aux délibérations font, entre autres, parties intégrantes de cette mission d'enseignement.

Service à la communauté et à la société

Outre l'enseignement, le·la professeur·e d'atelier s'engagera à participer activement aux activités de service à la pédagogie, à la vie du site, au débat public et au rayonnement de la faculté :

- o Assurer la direction d'au maximum 3 TFE (fin de cycles);
- o Assurer, par des activités d'enseignement, la visibilité nationale et internationale de notre faculté LOCI;
- Assumer différentes activités de service et des responsabilités au sein de notre faculté LOCI et cela sur les trois sites;
- Contribuer aux services à la société en participant au débat public, à des jurys d'architecture à des conférences, des forums, des expositions....

Assurer éventuellement l'enseignement d'un cours, dans le prolongement de l'atelier, à raison de 4 heures maximum par semaine sur le site d'attribution de l'atelier. Le poste est attribué administrativement, pour un maximum de trois ans renouvelable, à un des sites de la faculté LOCI, soit sur Tournai, soit sur Saint-Gilles ou soit sur Louvain-la-Neuve où les cours seront principalement dispensés. Lors du renouvellement, l'attibution de l'atelier peut changer de site.

Les missions précises des services à la communauté et à la société seront définies annuellement, en regard des heures à prester, entre le vice-doyen de site mandaté par le doyen et le candidat retenu.



Prestations.

Les prestations demandent une présence sur site, d'au minimum une journée et demie pendant les 30 semaines de cours.

Le nombre d'heures prestées s'élève à 720 heures réparties comme suit :

- o 240 heures maximum d'atelier de projet d'architecture inscrites dans un horaire fixé
- o la moitié de ces heures sont dédiées à la préparation soit un maximum de 120 heures de préparation pour cet atelier
- o le reste des heures sera consacré aux services et cours

Qualifications particulières

La ou le candidat.e retenu.e pour cette charge disposera des qualités suivantes:

- diplôme d'architecte/ingénieur architecte avec mention ;
- expérience professionnelle substantielle idéalement d'une dizaine d'années ;
- production architecturale reconnue par les pairs (concours, prix, publications, expositions,...);
- expérience et ambitions en matière d'enseignement, et d'organisation de l'enseignement.

Informations pratiques

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont prié.e.s d'envoyer un dossier de candidature au Doyen de la Faculté :

- une lettre de motivation (2 pages maximum)
- un CV court 2 pages maximum, à jour, reprenant expérience professionnelle et pédagogique, récompenses et publications éventuelles ;
- Un portfolio (éventuellement renseigner l'adresse du site web)
- une description d'un projet significatif et représentatif de la pratique du / de la candidat.e (4 pages maximum);
- une brève note d'intention pédagogique. (2 pages maximum)

Un comité de sélection composé des responsables des commissions de programmes, d'enseignants-architectes praticiens à l'intérieur et à l'extérieur à la faculté LOCI, analysera et classera les candidatures.

Date limite de candidature :

Entrée en fonction :

Le lundi 31 janvier 2024

septembre 2024

Statut proposé

Académique forfaitaire



Renseignements complémentaires :

Eric Van Overstraeten

Doyen LOCI

UCL-Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)

Place du Levant, n°1 (L5.05.05) – B 1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0)10 47 28 15 (Secrétariat)

GSM: + 32 (0) 493 24 88 33

Courriel: doyen-loci@uclouvain.be LOCI: http://www.uclouvain.be/loci facebook: www.facebook.com/ucl.loci

Localisation de la mission :

Secteur des sciences et technologies Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI) Site de LOCI Saint-Gilles et/ou Site de LOCI Tournai et/ou Site de Louvain-la-neuve (https://uclouvain.be/fr/facultes/LOCI)

